



Communiqué de presse

Forest, le 7 juillet 2016

Villa Dewin à Forest : Classement définitif acquis !

Ce jeudi 7 juillet, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a confirmé le classement pour totalité de la villa Art Déco (Hôtel Danckaert) de l'architecte Jean-Baptiste Dewin et d'une partie de son jardin, sis 29-33 rue Meyerbeer à Forest, tel qu'entamé le 2 juillet 2015.

Cette nouvelle ne peut que réjouir tous ceux qui se sont investis dans la défense et la préservation de ce patrimoine remarquable. Cette décision intervient après presque deux années de mobilisation citoyenne sans précédent, via une campagne du Comité Meunier baptisée *NotreHistoire*, une pétition de plus de 2000 signatures, et plusieurs interpellations parlementaires (dont celles de mesdames Julie De Grootte (CDH), Evelyne Huytebroeck (Ecolo), Caroline Persoons (DéFI) et Viviane Teitelbaum (MR)). On soulignera par ailleurs le rôle essentiel que la Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS) a joué dans ce dossier.

Toutefois, à l'image de la météo de ce début d'été, le ciel risque de s'assombrir au-dessus de la villa, son jardin historique n'ayant pas été classé dans sa totalité comme le proposait initialement la CRMS. En effet, le Cabinet Vervoort n'exclut pas la possibilité de permettre, sur la partie non classée du jardin et en mitoyenneté directe avec la villa, la construction d'un complexe immobilier de grande envergure (pas moins de 51 appartements et 67 parkings en 2 niveaux de sous-sol). Un tel projet risquerait d'écraser fortement la Villa et d'entraîner également l'abattage de tous les arbres qui constituent le mur de verdure le long de la rue de la Mutualité!

Alors que le Ministre-Président Vervoort a affirmé que le classement n'empêcherait pas la faisabilité de ce projet (actuellement à l'étude à la Région), le Comité Meunier, les riverains et les défenseurs du patrimoine estiment par contre que la décision prise ce jeudi par le Gouvernement est incompatible avec une construction aussi imposante qui défigurera irrémédiablement le contexte environnemental de l'œuvre de Dewin qui lui donne aujourd'hui toute sa valeur.

Le Comité espère par ailleurs que les mesures de protection qui découlent du classement seront rigoureusement appliquées. Il serait en effet absolument contradictoire de voir qu'un bien bénéficiant d'une protection si particulière soit volontairement et si rapidement détérioré au seul profit de la spéculation immobilière. Le Comité espère que son attachement à la préservation du patrimoine sera dûment pris en compte par les autorités de la Région et de la Commune de Forest.



NotreHistoire est une **campagne de mobilisation** citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl suite à la proposition de classement en octobre 2014 par la Commission Royale des Monuments et Sites de la Villa de Jean-Baptiste Dewin et de l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest, par le biais de son site www.notrehistoire.be, d'évènements festifs et culturels et d'une pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures en faveur du classement.

Le classement de la Villa Dewin et de la partie du jardin dans son prolongement a été entamé le 2 juillet 2015 par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Jean-Baptiste DEWIN (1873-1948) est un architecte bruxellois, auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers tels que l'hôpital Saint-Pierre ou l'Institut chirurgical Berkendael (devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge) à la place Brugmann et de nombreuses maisons particulières dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.

Le patrimoine, c'est notre histoire !!